



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

---

**MESURER**

& AMÉLIORER LA QUALITÉ

---

**RAPPORT DE  
CERTIFICATION**

---

**SANTELYS  
ASSOCIATION**

351 rue ambroise paré  
59120 Loos



Validé par la HAS en Avril 2025

---

Ce document ainsi que sa référence bibliographique sont téléchargeables sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)



Haute Autorité de santé – Service communication et information  
5 avenue du Stade de France – 93218 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX. Tél. : +33 (0)1 55 93 70 00  
© Haute Autorité de santé – Avril 2025

# Sommaire

---

Préambule	4
Décision	7
Présentation	8
Champs d'applicabilité	9
Résultats	10
Chapitre 1 : Le patient	11
Chapitre 2 : Les équipes de soins	13
Chapitre 3 : L'établissement	15
Table des Annexes	18
Annexe 1. Liste des établissements géographiques rattachées à la démarche	19
Annexe 2. Synthèse des activités réalisées par l'établissement en 2025	23
Annexe 3. Programme de visite	27

# Préambule

La certification, mission confiée à la Haute Autorité de Santé (HAS) par les ordonnances de 1996, est une procédure d'évaluation externe des établissements de santé publics et privés effectuée par des professionnels (des pairs) mandatés par la HAS : les experts-visiteurs. Cette procédure quadri-annuelle, indépendante de l'établissement et de ses organismes de tutelle, porte sur le niveau de qualité et de sécurité des soins délivrés aux patients. Obligatoire, elle est codifiée à l'article L6113-3 (et suivants) du code de la santé publique.

La certification constitue une des modalités de mesure de la qualité des soins en établissements de santé et vise l'appropriation des standards de la qualité par les établissements. Elle y favorise également la mise en œuvre d'une dynamique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Elle est une certification globale et non une certification de toutes les activités de l'établissement. En effet, le dispositif porte sur le fonctionnement global de l'établissement et n'a pas vocation à évaluer spécifiquement le fonctionnement de chaque secteur d'activité.

Elle fournit une évaluation de la qualité et de la sécurité des soins des établissements de santé aux usagers et aux Agences régionales de santé (ARS) sans se substituer aux inspections et contrôles de sécurité sanitaire menés par ces autorités de tutelle.

Cette démarche nationale est réalisée selon des standards internationaux : la procédure de certification est elle-même évaluée par l'International Society for Quality in Health Care via l'International Accreditation Program (IAP), le seul programme international qui accrédite les organismes qui accréditent des structures de soins. La HAS a obtenu de l'ISQua en 2018 le renouvellement de son accréditation pour son activité de certification.

**Une évaluation qui s'appuie sur un référentiel élaboré par la HAS en concertation avec les professionnels de santé, les organisations représentatives et les représentants des usagers...**

Chaque établissement de santé est évalué sur les critères génériques, s'appliquant à tout l'établissement, ainsi que sur des critères spécifiques relevant :

- de populations spécifiques : enfant et adolescent, patient âgé, personne en situation de handicap,
- de modes de prise en charge spécifiques : ambulatoire, hospitalisation à domicile (HAD), SAMU-SMUR, urgences, soins critiques (soins continus, soins intensifs et réanimation)
- de secteurs d'activités spécifiques : chirurgie et interventionnel, maternité, psychiatrie et santé mentale, soins médicaux et de réadaptation (SMR), unité de soins de longue durée (USLD).

Ce référentiel, publié sur le site Internet de la HAS, comprend des critères ayant des niveaux d'exigence différents :

- des critères standards correspondent aux attendus de la certification;
- des critères impératifs correspondent à ce que l'on ne veut plus voir au sein d'un établissement de santé. Ils ont un impact particulier dans la décision de certification. En effet, si une évaluation de l'un de ces critères est négative pour un ou plusieurs de ses éléments d'évaluation, la HAS se réserve le droit de ne pas accorder la certification de l'établissement.
- des critères avancés correspondent à des exigences souhaitées mais non exigibles à ce jour. Ils correspondent potentiellement aux critères de certification de demain et sont valorisés pour les établissements qui peuvent y répondre sous condition d'un niveau minimal sur l'ensemble des critères standards et impératifs.

**| ... et sur des méthodes**

- des patients traceurs pour évaluer la qualité et la sécurité de la prise en charge d'un patient dans l'établissement de santé
- des parcours traceurs pour évaluer la continuité et la coordination de la prise en charge des patients, le travail en équipe et la culture qualité et sécurité au cours d'un parcours de soins défini
- des traceurs ciblés pour évaluer la mise en œuvre d'un processus ciblé
- des audits systèmes pour évaluer les organisations de l'établissement et s'assurer de leur maîtrise sur le terrain
- des observations pour évaluer les conditions générales de qualité et de sécurité des soins.

## **| Un rapport de certification structuré en 3 chapitres**

Les résultats des évaluations réalisées durant une visite de l'établissement par des experts-visiteurs se traduisent dans un rapport de visite articulé en cohérence avec les 3 chapitres du référentiel.:

- Le premier chapitre concerne directement le résultat pour le patient. Tout au long de sa prise en charge, ses droits sont respectés, ses besoins spécifiques pris en compte de la même façon que ses attentes et ses préférences. Au-delà, l'engagement du patient est recherché. Son implication comme partenaire de sa prise en charge, tout comme celle de ses proches et aidants, est favorisée par l'expression de son point de vue sur son expérience et le résultat des soins.
- Le deuxième chapitre concerne les équipes de soins, à tous les niveaux. La certification vise à apprécier leur capacité à rechercher la pertinence, l'efficacité et la sécurité des soins, à se concerter et se coordonner tout au long du parcours du patient. Elle met également l'accent sur la maîtrise des risques liés au soin. Les analyses des événements indésirables associés aux soins, notamment les événements indésirables graves ainsi que des rapports de certification précédents conduisent à mettre un accent particulier sur le risque infectieux et le risque lié aux médicaments.
- Le troisième chapitre concerne l'établissement et sa gouvernance (direction et commission/conférence médicale d'établissement). Cette dernière favorise l'insertion territoriale en lien avec les autres acteurs de l'offre de soins et médico-sociale. Elle impulse une dynamique forte d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins qui associe et soutient les équipes, ainsi que les patients, représentants d'usagers et associations de malades.

Cette structuration permet l'analyse croisée entre le résultat pour le patient, les pratiques mises en œuvre par les équipes de soins et la dynamique impulsée par la gouvernance de l'établissement et du groupement, le cas échéant.

## **| Une décision et un rapport rendus publics**

Sur la base du rapport de visite, complété d'éventuelles fiches d'anomalies et des observations de l'établissement, la HAS adopte le rapport de certification et rend une décision. La HAS peut prononcer trois types de décision :

- une décision de certification valable quatre ans qu'elle peut assortir d'une mention ;
- une décision de non-certification impliquant la mise en œuvre d'une nouvelle procédure dans un délai maximum de deux ans ;
- une décision de certification sous conditions ; une nouvelle procédure est alors programmée dans un délai compris entre six et douze mois. À l'issue de cette seconde procédure, la HAS constate si l'établissement a rempli les conditions pour être certifié. Elle prononce alors une décision de certification, avec ou sans mention, ou une décision de non-certification.

Le rapport et la décision sont publiés sur le site Internet de la HAS et communiqués à l'autorité de tutelle de l'établissement.

L'établissement doit en assurer la plus large diffusion interne. Il doit notamment la porter à la connaissance des instances délibérantes, de la commission ou conférence médicale d'établissement et de la commission des usagers.

Ce rapport de visite est produit par l'équipe des experts-visiteurs dans un délai d'une quinzaine de jour après la fin des évaluations et de la réunion de restitution, il est transmis à l'établissement pour que celui-ci puisse formuler ses observations. Il sera remis également à la HAS et fera partie des éléments de référence pour l'élaboration du rapport de certification

# Décision

Au vu des éléments mentionnés dans le présent rapport, issus de la visite sur site, la Haute Autorité de santé décide la certification de l'établissement avec mention.

# Présentation

SANTELYS ASSOCIATION	
Adresse	351 rue ambroise paré 59120 Loos FRANCE
Département / Région	Nord / Hauts-de-France
Statut	Privé
Type d'établissement	Établissement de santé privé d'intérêt collectif

**Établissement(s) juridique(s) rattaché(s) à cette démarche (la liste des établissements géographiques se trouve en annexe 1)**

Type de structure	N° FINESS	Nom de l'établissement	Adresse
Établissement juridique	590799995	SANTELYS ASSOCIATION	351 rue ambroise paré 59120 Loos FRANCE

## Synthèse des activités réalisées par l'établissement au 2025

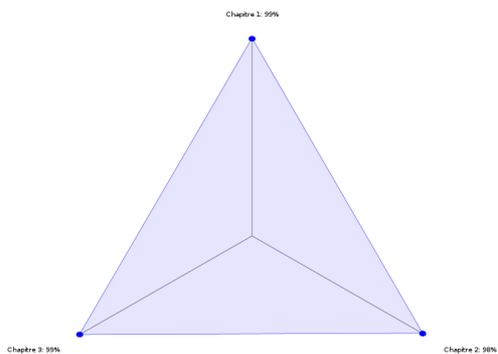
Vous trouverez en annexe 2 l'ensemble des activités réalisées par l'établissement.

# Champs d'applicabilité

Champs d'applicabilité
Adulte
Ambulatoire
Enfant et adolescent
Hospitalisation à domicile
Hospitalisation complète
Maladie chronique
Médecine
Pas de situation particulière
Patient âgé
Patient atteint d'un cancer
Patient en situation de handicap
Patient en situation de précarité
Programmé
Tout l'établissement

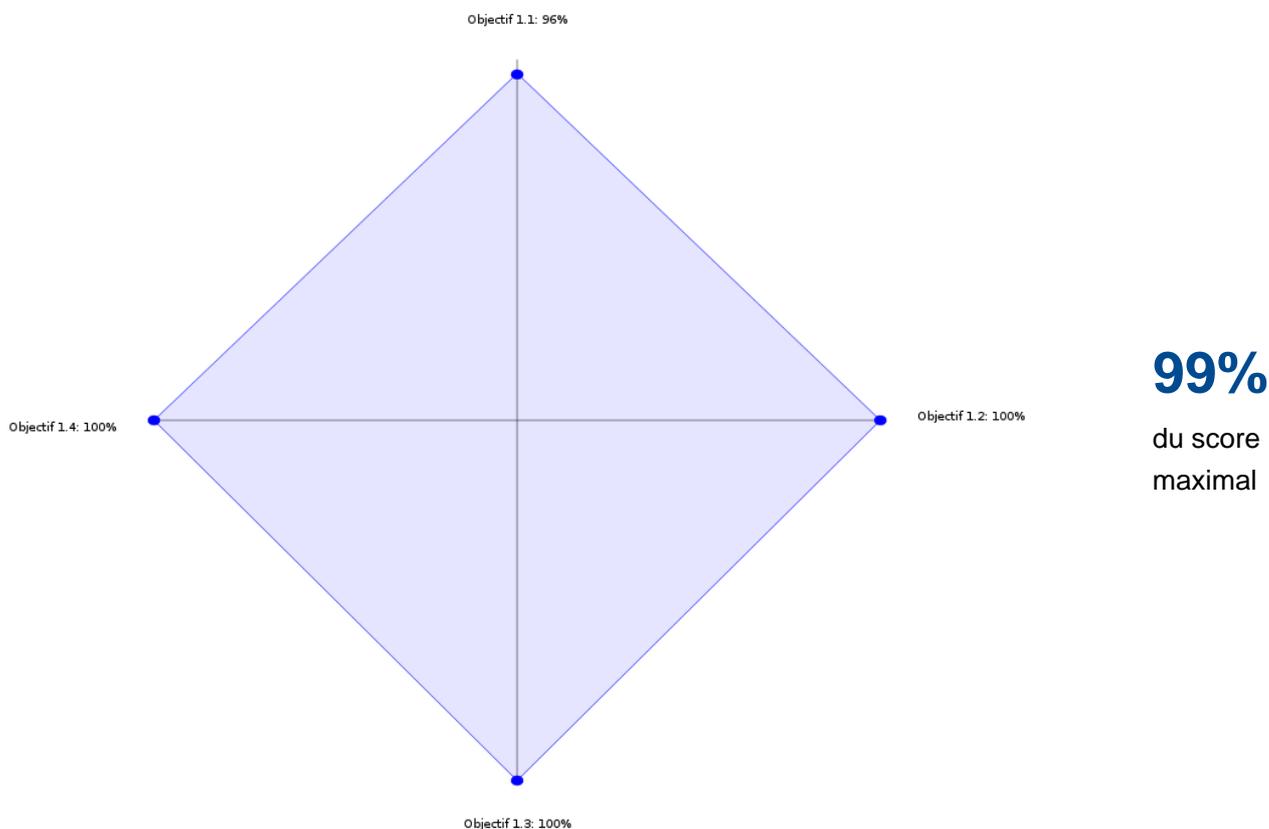
Au regard du profil de l'établissement, [105](#) critères lui sont applicables

# Résultats



Chapitre	
Chapitre 1	Le patient
Chapitre 2	Les équipes de soins
Chapitre 3	L'établissement

# Chapitre 1 : Le patient

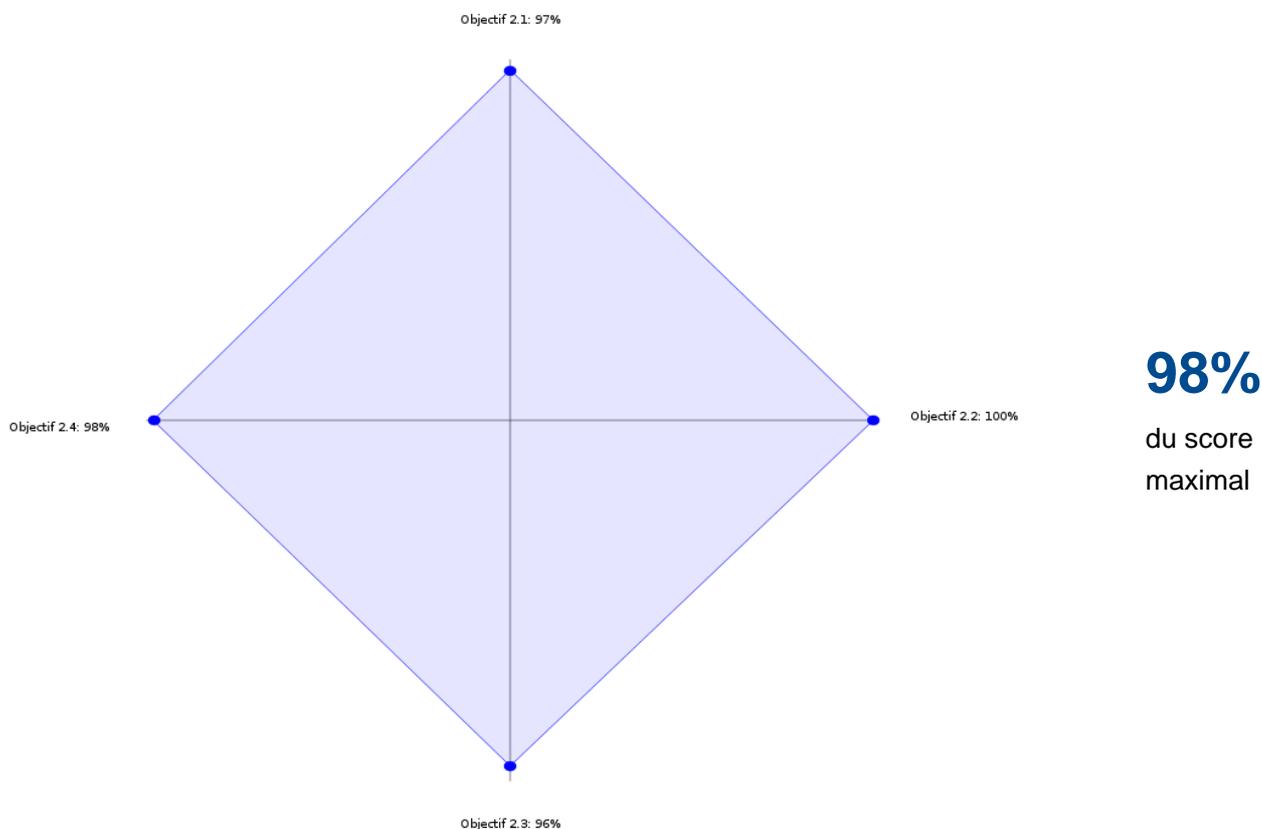


Objectifs		
1.1	Le patient est informé et son implication est recherchée.	96%
1.2	Le patient est respecté.	100%
1.3	Les proches et/ou aidants sont associés à la mise en œuvre du projet de soins avec l'accord du patient	100%
1.4	Les conditions de vie et de lien social du patient sont prises en compte dans le cadre de sa prise en charge	100%

Au sein de l'association Santélylys, en dialyse ou en hospitalisation à domicile (HAD), les patients rencontrés au cours de la visite de certification, ont exprimé leur satisfaction sur les informations délivrées par les équipes. Plusieurs documents sont remis au patient comme le livret d'accueil, le livret d'information sur la dialyse et les maladies chroniques du rein, le parcours de soins en image pour les enfants hospitalisés à domicile. L'adhésion du patient à son projet de soins est recherchée en impliquant chaque fois que nécessaire ses proches et aidants. A noter que les patients rencontrés avaient généralement connaissance du recours possible aux représentants des usagers et associations de bénévoles susceptibles de les accompagner. De même l'information du patient sur son dossier médical partagé (DMP) et sa possibilité de refuser l'alimentation de son DMP sont également connues. Concernant les directives anticipées, l'implication des équipes dans

l'accompagnement des patients sur ce sujet est à souligner. Le respect de l'intimité et de la dignité du patient est pris en compte au sein de l'établissement. Les patients en situation de handicap notamment en HAD bénéficient des aménagements nécessaires. En HAD, les décisions de contention rarement utilisées sont partagées en équipe, prescrites et réévaluées. La prise en charge de la douleur est organisée avec des formations régulières, des protocoles et des échelles d'évaluation en fonction du profil du patient. Tous les patients rencontrés étaient satisfaits de la prise en charge de leur douleur et la traçabilité était assurée dans le dossier. La présence des proches ou des aidants est favorisée et adaptée en fonction des situations. Un parcours expérimental de prévention et d'accompagnement des aidants est proposé. La vulnérabilité des patients est largement prise en compte en lien avec les assistantes sociales. La recherche de solutions personnalisées est un point fort. Un fond de dotation social défini par le conseil d'administration permet de répondre à des besoins critiques.

## Chapitre 2 : Les équipes de soins

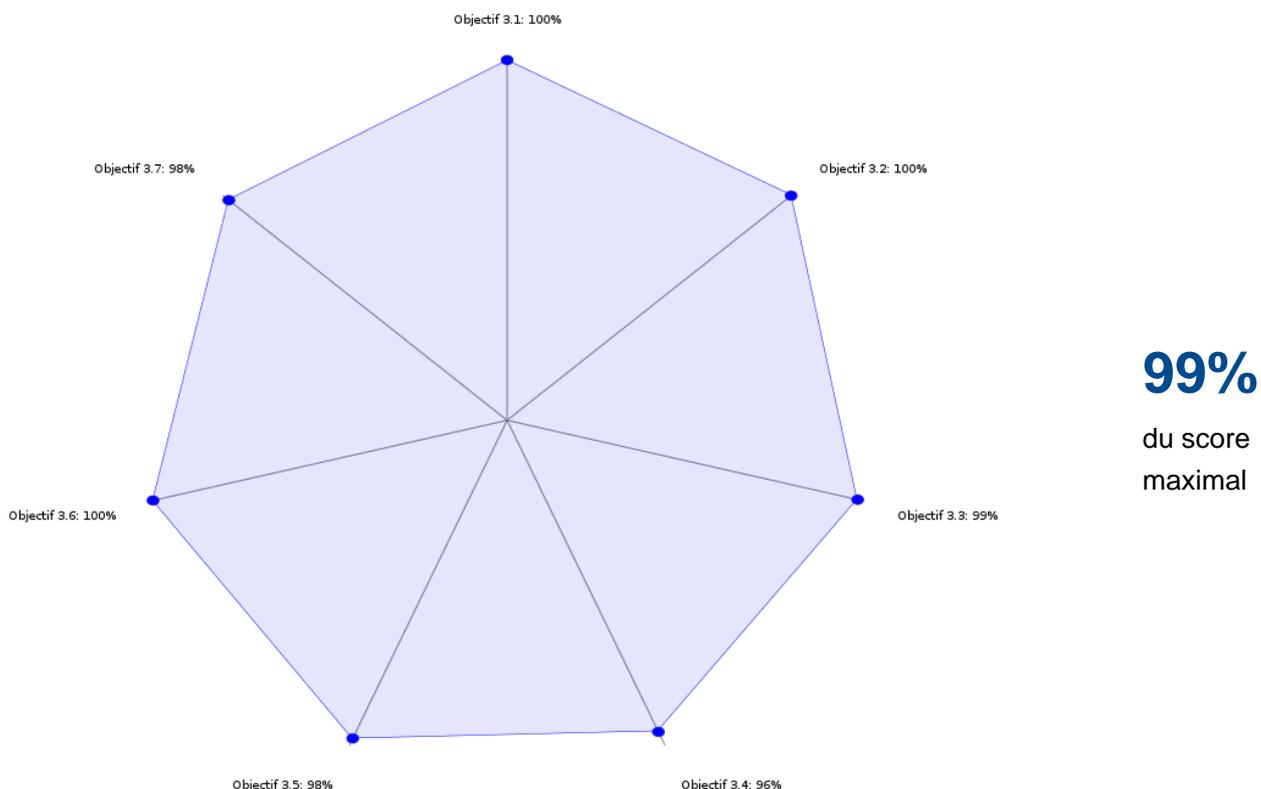


Objectifs		
2.1	La pertinence des parcours, des actes et des prescriptions est argumentée au sein de l'équipe	97%
2.2	Les équipes sont coordonnées pour prendre en charge le patient de manière pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire tout au long de sa prise en charge	100%
2.3	Les équipes maîtrisent les risques liés à leurs pratiques	96%
2.4	Les équipes évaluent leurs pratiques notamment au regard du suivi des résultats cliniques de leur patientèle	98%

Que ce soit en dialyse ou en hospitalisation à domicile (HAD) la pertinence des parcours, des actes et des prescriptions est argumentée. Les équipes s'appuient sur des recommandations de bonnes pratiques. Des réunions de synthèse ou des staffs pluridisciplinaires sont réalisés régulièrement. Le parcours en dialyse comprend : le dépistage et la prévention, la suppléance avec l'hémodialyse en centre, en unité de proximité et à domicile, et la dialyse péritonéale à domicile, la greffe : accompagnement et télésuivi des patients greffés, le traitement conservateur : accompagnement des patients âgés pour lesquels l'indication de dialyse n'est pas retenue. En HAD, le séjour est coordonné par une équipe pluridisciplinaire autour du projet personnalisé de soins. Un infirmier de coordination est chargé du suivi de la prise en charge intégrant les soins de support (psychologue, diététicienne, assistante sociale, socio-esthéticienne, ...). La filière pédiatrique est articulée avec

l'hôpital via des consultations de pédiatres exerçant en HAD et à l'hôpital. Concernant la maîtrise des antibiotiques, un praticien a été formé et une pharmacienne est en cours de formation. La justification des prescriptions d'antibiotiques et la réévaluation est retrouvée. Le dossier patient est accessible, son informatisation est complète en dialyse et en cours en HAD. Les dossiers consultés ont montré que le dossier du patient permet d'assurer le suivi du patient et la coordination des équipes. En HAD, la lettre de liaison est remise le jour de la sortie du patient et comprend les informations nécessaires à la continuité des soins. Elle est transmise aux correspondants médicaux par messagerie sécurisée et versée au dossier médical partagé (DMP). En dialyse, la lettre de liaison est remise au patient à chaque fois que le patient peut en avoir besoin (départ en vacances par exemple), elle est transmise au DMP tous les 4 mois. La démarche palliative est coordonnée et fait l'objet d'une concertation pluridisciplinaire. L'équipe peut avoir recours à une structure d'expertise en soins palliatifs pour accompagner le patient en fin de vie (équipe mobile de soins palliatifs). Les professionnels individuellement ou en équipe peuvent bénéficier d'un accompagnement (psychologue). L'identitovigilance est un point fort de l'établissement. Les règles sont formalisées et appliquées. Il a été observé au cours de la visite, la vérification de l'identité des patients à différents moments de la prise en charge. La maîtrise des risques intègre la coordination des vigilances et les recommandations vaccinales avec une sensibilisation des professionnels (vidéo présentant des témoignages des partenaires sociaux). La prévention des infections associées aux soins est assurée. Les précautions standards sont connues. Les précautions complémentaires sont prescrites et appliquées. De nombreux audits sont réalisés. Cependant il a été observé dans certaines unités de dialyse que des professionnels débranchaient un patient tout en intervenant auprès d'un patient arrivant pour sa dialyse, ceci pouvant entraîner un risque de contamination manuportée pour les patients. L'établissement informé de ce constat a décidé d'organiser un audit ciblé de pratiques au sein des unités concernées afin de réajuster les pratiques. Un flash info rappelant les bonnes pratiques a été diffusé pendant la visite à l'ensemble des unités. La prise en charge médicamenteuse est organisée. Les modalités d'approvisionnement et de transport sont adaptées (dotation renouvelée périodiquement, demandes urgentes si besoin). La prescription des médicaments est informatisée en dialyse. L'analyse pharmaceutique est effective pour les médicaments prescrits en unité de dialyse mais pas pour les autres médicaments. Les néphrologues sont en lien avec les pharmaciens d'officine si besoin. Le profil des patients pour la mise en place de la conciliation médicamenteuse a été identifié en dialyse (patients ayant eu un incident avec traitement AVK en séance). Les règles d'administration des médicaments sont connues. Des référents pharmacie sont identifiés pour assurer le lien avec la pharmacie. Une formation sur les médicaments à risque est régulièrement assurée. La liste des médicaments à risque est adaptée à chaque prise en charge. L'étiquetage des médicaments à risque est spécifique dans les armoires sécurisées. A noter les anticoagulants très utilisés en dialyse pour fluidifier le sang dans les dispositifs de circulation extracorporelle sont inscrits dans la liste des médicaments à risque. Il a été remarqué en cours de visite que dans certaines unités de dialyse, lorsque la pharmacie est éloignée de la salle de dialyse, les infirmières sortent de la pharmacie les différents flacons/seringues d'anticoagulants nécessaires pour les dialyses de leurs patients. Les anticoagulants sont ainsi mélangés pouvant entraîner un risque d'erreur. L'établissement a immédiatement réagi en déplaçant pour les unités concernées les stocks d'anticoagulants dans un placard sécurisé du poste de soins à proximité de la salle de dialyse. Les démarches d'évaluation des pratiques (EPP) sont intégrées au sein des équipes (douleur, hygiène, ...). Des indicateurs qualité internes (satisfaction, consommation de solution hydro alcoolique, nombre d'évènements indésirables, ...) sont diffusés au sein de chaque unité avec un tableau de bord qui leur permet de se situer et de prioriser leurs actions. Les résultats des questionnaires de satisfaction sont pris en compte. La déclaration des évènements indésirables est appropriée par les professionnels, l'analyse et le suivi sont partagés entre l'équipe qualité et les déclarants. Les actions définies à l'issue des audits et évaluations sont intégrées dans le plan d'amélioration continue.

# Chapitre 3 : L'établissement



Objectifs		
3.1	L'établissement définit ses orientations stratégiques en cohérence avec son territoire	100%
3.2	L'établissement favorise l'engagement des patients individuellement et collectivement	100%
3.3	La gouvernance fait preuve de leadership	99%
3.4	L'établissement favorise le travail en équipe et le développement des compétences	96%
3.5	Les professionnels sont impliqués dans une démarche de qualité de vie au travail impulsée par la gouvernance	98%
3.6	L'établissement dispose d'une réponse adaptée et opérationnelle aux risques auxquels il peut être confronté	100%
3.7	L'établissement développe une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins	98%

Reconnu d'utilité publique, SantélyS est un établissement privé à but non lucratif spécialisé dans la santé, le maintien et l'hospitalisation à domicile ou en unité de proximité intervenant dans les régions des Hauts de France, de la Bourgogne, de la Franche-Comté et dans le département de l'Ain. Il développe une expertise au service des filières de soins pour les maladies rénales chroniques, le cancer, la pédiatrie, la gériatrie, la

neurologie et les pathologies neurodégénératives, les pathologies respiratoires et les maladies du sommeil, le diabète, la nutrition et les maladies métaboliques, l'insuffisance cardiaque et les maladies cardiovasculaires et le handicap. Santélylys s'inscrit dans une coordination territoriale avec un fort partenariat en lien avec les centres hospitaliers, les professionnels libéraux et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. De nombreuses conventions sont formalisées. Dans le cadre d'une politique « d'aller vers », des consultations avancées de néphrologie sont organisées dans les villes environnantes. Différentes modalités de télémédecine sont en place adaptées à chaque filière de soins. L'annuaire des spécialistes est adressé aux médecins généralistes du territoire afin notamment de faciliter l'admission directe des personnes âgées en hospitalisation à domicile. Par ailleurs, pour soutenir le développement de ses activités, Santélylys déploie des travaux de recherche ainsi que des projets et dispositifs innovants au sein du pôle Recherche et innovation. En 2023, cinq études cliniques ont été menées dont deux en tant que promoteur et trois en tant qu'investigateur. Les patients sont informés qu'ils peuvent bénéficier de ces essais cliniques dans le cadre de leur prise en charge. Exemples de projets de recherche : Comparer l'impact sur la qualité de vie des patients des modalités de prise en charge du traitement SAPHNELO à l'hôpital convention VS HAD Evaluation de l'accompagnement par l'activité physique adaptée en HAD des patients souffrant d'un SDRC (Syndrome Dououreux Régional Complexe) Etude de l'évolution de la qualité de vie des patients en traitement conservateur Etude de la qualité de vie et de la prise en charge de la douleur des patients hémodialysés La recherche est également intégrée au système d'information avec la mise en place d'entrepôts de données. Enfin un appel à projets innovants pour les salariés est en place depuis 2013. L'engagement patient au sein de Santélylys s'appuie sur des questionnaires de satisfaction internes : En HAD un questionnaire est adressé à J+1, J+15 et J+3 mois (taux de retour 20%) En Dialyse : une enquête globale est réalisée tous les deux ans, un questionnaire est envoyé systématiquement pour les nouveaux patients (taux de retour 50%) et des enquêtes sont réalisées ponctuellement (vacanciers, nouveaux locaux, confort des fauteuils, ...). Des PROMs (Patients Results Outcomes Measures ou évaluation des résultats de la prise en charge) sont également réalisés : En HAD dans la filière rééducation pour mesurer le bénéfice sur la qualité de la prise en charge du Lupus (projet de recherche) En dialyse sur l'évaluation du ressenti de la fatigue post séance en proposant de faire du vélo en cours de dialyse (projet de recherche) En HAD et dialyse sur l'impact de la réalité virtuelle (voyage, hypnose) et la prise en charge de la douleur L'expertise patient concernant leur maladie a fait l'objet d'une exposition itinérante sur le vécu à domicile des patients HAD et dialyse, complétée avec un film regroupant les témoignages des patients. Les représentants des usagers sont impliqués dans l'établissement et sont informés des différents projets et résultats d'enquêtes, indicateurs qualité, évènements indésirables, etc. Le projet des usagers est formalisé et comprend les axes suivants : 1-Améliorer l'accès à l'information et l'échange 2-Promouvoir le respect des personnes dans leurs droits 3-Améliorer l'accompagnement des patients et des aidants 4-Développer l'expérience patient La gestion des plaintes et des réclamations est organisée. Le bilan est présenté à la commission des usagers La promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance sont un axe fort avec de nombreuses formations/sensibilisations, le repérage des situations de maltraitance, une procédure de signalement et une évaluation régulière des pratiques. Une cartographie des risques de non-respect de la bientraitance a été réalisée avec les représentants des usagers. En matière de leadership, la politique qualité est intégrée au projet d'établissement. Elle est élaborée à partir des résultats des indicateurs, évaluations, bilan des évènements indésirables, plaintes et réclamations avec l'implication de l'encadrement, de la CME, des professionnels et des représentants des usagers. Elle est traduite en actions regroupées au sein du programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins piloté par l'équipe qualité (PAQSS). Un comité de pilotage qualité-gestion des risques et des vigilances et des points qualité à chaque instance permettent de faire le point sur les priorités. L'encadrement et les référents thématiques (douleur, hygiène, plaie, ...) sont les relais auprès des équipes. Les professionnels libéraux sont largement associés selon différentes modalités (participation aux CREX, patients traceurs, ateliers soins palliatifs par exemple). L'encadrement bénéficie systématiquement d'une formation au management proposées par Santélylys avec entre autres des modules sur la communication, l'entretien d'évaluation, la gestion de conflits. Des actions de

coaching sont proposées. Les réunions de cadres permettent le partage d'expérience. L'évaluation des compétences est réalisée lors des entretiens annuels et permet d'identifier les formations prioritaires. Un recours au dispositif HUBLO et la présence d'infirmiers experts sur chaque site apporte une solution à l'absentéisme ponctuel. Le travail en équipe est intégré dans la culture de l'établissement et se traduit par de nombreux groupes de travail. Des référents sont identifiés par thématiques pour assurer le lien entre les groupes de travail et les équipes. Les professionnels libéraux sont largement invités à participer à ces groupes de travail. Le concours des idées innovantes (Idée Lab) avec une prime de 1000€ et un accompagnement à la mise en place du projet participe au travail en équipe. A noter la démarche spécifique d'amélioration du travail en équipe avec la certification ISO 9001 pour 4 unités de dialyse. La synchronisation des temps des équipes a fait l'objet d'un travail sur les cycles horaires pour identifier un temps d'échange (13h45-14h30) entre les équipes du matin, de l'après-midi, les coordonnateurs et les médecins. Un plan de développement des compétences est déployé (91% des salariés ont eu au moins une formation en 2024). Une évaluation des compétences est réalisée en lien avec un tutorat spécifique en fonction des métiers pour les nouveaux arrivants (3 mois dont un mois de tutorat de proximité). Des habilitations pour les soins techniques sont en place y compris pour les professionnels libéraux et des évaluations au lit du patient sont réalisées par les infirmiers de coordination. Les médecins bénéficient également d'un parcours d'intégration avec évaluation tous les mois pendant 4 mois. Un groupe éthique est actif avec l'implication des représentants des usagers. Une adresse mail est dédiée. Les équipes sont sensibilisées par le groupe éthique via des échanges et des flyers. La politique de la qualité de vie au travail s'appuie sur les résultats d'un questionnaire (65% de taux de participation). Elle se décline selon plusieurs modalités autour de la prévention des risques professionnels. Un référent harcèlement et un référent handicap sont identifiés, l'accès à un psychologue, à une assistante sociale ou à un médecin du travail sont possibles. Le plan blanc est opérationnel avec des exercices réguliers. La gestion des tensions hospitalières est organisée avec les différents partenaires. La cellule de crise est opérationnelle. Un retour d'expérience est systématiquement organisé après chaque situation de crise. La sécurisation des biens et des personnes comprend un système d'accès sécurisé via des badges pour tous les locaux. Les travailleurs isolés bénéficient d'un dispositif de sécurité (ceinture avec géolocalisation et bouton d'alerte). Les risques environnementaux sont pris en compte depuis plusieurs années. La politique est formalisée. Un comité de pilotage avec un référent sont particulièrement actifs. Un bilan Carbone a été réalisé et le plan d'action est en cours. Un diagnostic énergétique a été réalisé, un plan de sobriété énergétique a été mis en place et intégré dans la prime d'intéressement. Le projet de récupération des eaux (concours idee lab) est initié. Les véhicules électriques sont généralisés. Les filières de déchets avec valorisation des déchets en lien avec différents partenaires sont certifiées. La gestion des urgences vitales est organisée avec des chariots d'urgence et un suivi de la formation des professionnels. L'appel pour une urgence vitale repose sur un numéro unique (le 15). Une analyse du dispositif est réalisée sous forme de retour d'expérience systématique pour les 3 à 4 urgences vitales par an. La dynamique d'amélioration continue est portée par la gouvernance avec une implication forte de la direction et de la CME relayé par les infirmiers référents et référents thématiques qui ont un temps dédié et une rémunération pour ces missions. Le programme qualité regroupe toutes les actions issues des évaluations, résultats d'indicateurs... La communication de la politique qualité et du bilan annuel est assurée auprès des équipes via un flash infos qui reprend les axes de la politique et les actions réalisées. Des réunions régulières animées par l'encadrement permettent d'échanger sur les résultats des indicateurs et évaluations afin de définir les actions correctives. Les entretiens avec les professionnels de terrain ont montré que les actions du programme qualité et les indicateurs qualité sont connus. La déclaration des évènements indésirables est appropriée par les professionnels. L'analyse des causes profondes des évènements graves est réalisée en équipe (retour d'expérience ou revue de morbidité-mortalité) et les actions correctives sont suivies.

# Table des Annexes

- Annexe 1. Liste des établissements géographiques rattachées à la démarche
- Annexe 2. Synthèse des activités réalisées par l'établissement en 2025
- Annexe 3. Programme de visite

## Annexe 1. Liste des établissements géographiques rattachées à la démarche

Type de structure	N° FINESS	Nom de l'établissement	Adresse
Établissement juridique	590799995	SANTELYS ASSOCIATION	351 rue ambroise paré 59120 Loos FRANCE
Établissement géographique	590064184	UNITE DE DIALYSE D'HERLIES	3 ALLEE DU BLANC BALLOT 59134 HERLIES FRANCE
Établissement géographique	020018545	Santelys Dialyse site Vervins	25 rue d'Hirson 02140 Vervins FRANCE
Établissement géographique	800021172	Santelys Dialyse site péronne	1 Bis rue Hector Berlioz 80200 Peronne FRANCE
Établissement géographique	800021164	Santelys Dialyse site DOULLENS	1 Ter rue du Bois de Sapin 80600 Doullens FRANCE
Établissement géographique	020017075	UNITE DE DIALYSE DE CHATEAU-THIERRY	ROUTE DE VERDILLY LA CHARITE 02400 CHATEAU THIERRY FRANCE
Établissement géographique	590065744	UAD BAILLEUL	23 RUE ARNOULD STRAETE 59270 BAILLEUL FRANCE
Établissement géographique	600015820	Santelys Dialyse site CH Beauvais	26 AVENUE LÉON BLUM 60000 BEAUVAIS FRANCE
Établissement géographique	020018453	Santelys Dialyse site CH Soissons	58 PLACE SAINT GEORGES 02200 COURMELLES FRANCE
Établissement géographique	590065488	Santelys Dialyse site CH Valenciennes	RUE PASTEUR 59141 IWUY FRANCE
Établissement géographique	590065470	Santelys Dialyse site CH Maubeuge	RUE JEAN COIN 59440 DOURLERS FRANCE
Établissement géographique	590065462	Santelys Dialyse site CH Dunkerque	6 AVENUE DES DEUX STEENDAM 59210 COUDEKERQUE BRANCHE FRANCE
Établissement géographique	020017448	Santelys Dialyse site CH St Quentin	1 RUE MICHEL DE L'HOSPITAL BP 608 02321 ST QUENTIN FRANCE
Établissement géographique	020017455	Santelys Dialyse site CH Laon	33 RUE MARCELLIN BERTHELOT 02001 LAON FRANCE

Établissement géographique	600014419	Santelys Dialyse site de Creil	BOULEVARD LAENNEC BP 72 60109 CREIL FRANCE
Établissement géographique	800020299	Santelys Dialyse site CHU Amiens	AVENUE RENÉ LAÉNNEC 80480 SALOUEL FRANCE
Établissement géographique	800020281	Santelys Dialyse site Clinique Ste Isabelle	236 ROUTE D'AMIENS 80100 ABBEVILLE FRANCE
Établissement géographique	620033795	Santelys Dialyse site CH Boulogne sur mer	RUE JACQUES MONOD BP 609 62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX FRANCE
Établissement géographique	590060596	UAD et UDM Tourcoing DRON - Santelys	RUE GÉNÉRAL BEAUVOIR DE L'ISLE 59200 TOURCOING FRANCE
Établissement géographique	590035390	ADH LAMBERSART	48 rue de la Carnoy 59130 Lambersart FRANCE
Établissement principal	590812509	Santelys HAD Lille Métropole	351 rue ambroise paré 59120 Loos FRANCE
Établissement géographique	590046744	UAD HAZEBROUCK - SANTELYS	Avenue jean bart 59190 HAZEBROUCK FRANCE
Établissement géographique	020016242	UDM GUISE - SANTELYS	934 rue des docteurs devillers 02120 GUISE FRANCE
Établissement géographique	590045951	UAD MERIGNIES - SANTELYS	140 avenue du golf 59710 MERIGNIES FRANCE
Établissement géographique	590024659	UAD ET UDM ROUBAIX DELORY	25 avenue gustave delory 59100 ROUBAIX FRANCE
Établissement géographique	590047361	UAD FLERS EN ESCREBIEUX	Zac des prés loribes 59128 FLERS EN ESCREBIEUX FRANCE
Établissement géographique	590047874	UDM PROVILLE- SANTELYS	110 route de paris 59267 PROVILLE
Établissement géographique	590047866	UAD GRAVELINES- SANTELYS	2 bis quai des islandais 59820 GRAVELINES
Établissement géographique	590045514	UAD TOURCOING FLOCON-SANTELYS	256 rue du flocon 59200 TOURCOING
Établissement géographique	590046769	UAD ET UDM HOUPLINES-SANTELYS	2 rue massenet 59116 HOUPLINES

Établissement géographique	590046751	UAD DOURLERS - SANTELYS	Rue jean coin 59440 DOURLERS
Établissement géographique	620026997	UAD SAINT LEONARD- SANTELYS	7 rue bertrand crouy 62360 ST LEONARD
Établissement géographique	590024618	UAD ROUBAIX GRAND RUE - SANTELYS	308 grand rue 59100 Roubaix FRANCE
Établissement géographique	590031738	UAD LOOS - SANTELYS	351 rue ambroise paré Parc eurasante 59120 Loos FRANCE
Établissement géographique	620010058	UAD ET UDM COQUELLES - SANTELYS	390 boulevard du parc Parc d'affaires 62231 Coquelles FRANCE
Établissement géographique	590023438	UAD ET UDM COUDEKERQUE - SANTELYS	6 avenue des deux steendam 59210 Coudekerque Branche FRANCE
Établissement géographique	590015418	UAD CAUDRY - SANTELYS	Rue berlioz 59540 Caudry FRANCE
Établissement géographique	620011338	UAD ET UDM BERCK - SANTELYS	Chemin aux raisins 62600 Berck Sur Mer
Établissement géographique	590046124	SANTELYS HAD ROUBAIX ET ENVIRONS	256 rue du flocon 59200 TOURCOING FRANCE
Établissement géographique	620010389	SANTELYS HAD DES PAYS D'ARTOIS ET DU TERNOIS	48 avenue Winston Churchill 62000 ARRAS FRANCE
Établissement géographique	620003889	SANTELYS HAD DU BETHUNOIS - SANTELYS	RUE DELBECQUE 62660 BEUVRY FRANCE
Établissement géographique	800010324	UAD ET UDM AMIENS - SANTELYS	73 avenue d'italie Zac de la vallee des vignes 80000 Amiens FRANCE
Établissement géographique	800010159	UAD CORBIE - SANTELYS	6 rue sadi carnot 80800 Corbie FRANCE
Établissement géographique	600109748	UAD ET UDM BEAUVAIS - SANTELYS	26 avenue léon blum 60000 Beauvais FRANCE
Établissement géographique	600008734	UAD FLEURINES - SANTELYS	Rue de la vallée 60700 Fleurines FRANCE

Établissement géographique	600002067	UAD ET UDM SENLIS-SANTELYS	14 avenue paul rouge 60300 SENLIS FRANCE
Établissement géographique	590813341	UAD MONS - SANTELYS	36 rue parmentier 59370 Mons-En-Baroeul
Établissement géographique	590784914	Santelys Dialyse Lille / Roubaix	351 rue ambroise paré Parc eurasante 59120 Loos FRANCE
Établissement géographique	590044640	UAD LILLE/LA LOUVIERE - SANTELYS	20 rue du ballon 59000 Lille FRANCE
Établissement géographique	590040325	UAD LA BASSEE - SANTELYS	2 place des casernes 59480 La Bassee FRANCE
Établissement géographique	590040317	UAD IWUY - SANTELYS	Rue pasteur 59141 Iwuy FRANCE
Établissement géographique	590035200	UAD FACHES THUMESNIL - SANTELYS	128/130 rue de dunkerque 59155 Faches-Thumesnil
Établissement géographique	020012860	UAD ET UDM ST QUENTIN - SANTELYS	263 rue fayet 02100 Saint-Quentin
Établissement géographique	020006441	UAD ET UDM COURMELLES - SANTELYS	58 place saint georges 02200 COURMELLES FRANCE
Établissement géographique	020001913	UAD LAON - SANTELYS	46 rue du 13 octobre 1918 02000 Laon FRANCE
Établissement géographique	020001772	UAD ET UDM CHAUNY - SANTELYS	45 rue pasteur 02300 Chauny FRANCE

## Annexe 2. Synthèse des activités réalisées par l'établissement en 2025

Catégorie / Champs d'applicabilité / Donnée de profil	Valeur
Autorisations	
Urgences	
Existence d'un soignant d'accueil et d'orientation	Non
Si oui, l'accueil et l'orientation sont réalisés par IAO (infirmière d'accueil et d'orientation) ou par MAO (médecin d'accueil et d'orientation)	Non
Existence de Structure des urgences générales	Non
Existence de Structure des urgences pédiatriques	Non
Hospitalisation à domicile	
Présence d'une astreinte opérationnelle soignante H24 et 7/7 (IDE se déplaçant au domicile)	Oui
Autorisation de Médecine en HAD	Non
Autorisation d' Obstétrique en HAD	Non
Autorisation de SMR en HAD	Non
Autorisation de Prise en charge du cancer en HAD	Non
Tout l'établissement	
Existence d'une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) dans votre établissement	Non
Existence d'une solution d'informatisation du circuit du médicament à la PUI	Oui
Existence d'Unité de préparation des médicaments de chimiothérapie anticancéreuse	Non
SAMU-SMUR	
Existence de SMUR général	Non
Existence de SMUR pédiatrique	Non
Existence d'Antenne SMUR	Non
Existence d'un SAMU	Non
Soins critiques	
Présence de service de Réanimation (y compris soins intensifs et surveillance continue)	Non
Présence de Réanimation enfant (hors néonatalogie)	Non

Présence d'Unité de soins intensifs en cardiologie (USIC)	Non
Présence d'Unité de surveillance continue (SC) adulte	Non
Présence d'Unité de surveillance continue (SC) enfant	Non
Médecine	
Autorisation de Traitement de l'insuffisance rénale chronique (hors péritonéale) en centre	Non
Autorisation de Traitement de l'insuffisance rénale chronique (péritonéale)	Non
Patient atteint d'un cancer	
Autorisation de Traitement des affections cancéreuses par chimiothérapie	Non
Autorisation de Traitement des affections cancéreuses par radiothérapie (dont curiethérapie)	Non
Chirurgie et interventionnel	
Autorisation de Chirurgie cardiaque	Non
Autorisation d'Activité interventionnelle en cardiologie	Non
Autorisation de Neurochirurgie	Non
Autorisation d'Activité interventionnelle en neurologie	Non
Autorisation d'Activité de greffe	Non
Activité Urgences	
Urgences	
Nombre total de passages aux urgences dans l'année pour des patients de plus de 80 ans	0
Nombre de passages aux urgences générales	0
Nombre de passages aux urgences pédiatriques	0
SAMU-SMUR	
Nombre de Dossiers de Régulation Médicale (DRM)	0
Activité Hospitalière MCO	
Soins de longue durée	
Nombre de patients PEC durant l'année écoulée par une équipe mobile de gériatrie	0
Médecine	
Nombre de lit en Hospitalisation complète en Médecine	0
Chirurgie et interventionnel	

Nombre de lit en Hospitalisation complète en Chirurgie	0
Maternité	
Nombre de lit en Hospitalisation complète en Gynécologie-Obstétrique	0
Ambulatoire	
Nombre de places en Hospitalisation partielle en Médecine	0
Nombre de places en Hospitalisation partielle en Chirurgie	0
Nombre de places en hospitalisation partielle en Gynécologie-Obstétrique	0
Tout l'établissement	
Nombre de séances en hospitalisation partielle en Médecine	0
Enfant et adolescent	
Nombre de lit en Hospitalisation complète en Pédiatrie	0
Nombre de places en Hospitalisation partielle en Pédiatrie	0
Patient âgé	
Nombre de lit en Hospitalisation complète en Gériatrie	0
Nombre de places en Hospitalisation partielle en Gériatrie	0
Urgences	
Nombre de lit en UHCD	0
Activité Hospitalière SMR	
Soins Médicaux et de Réadaptation	
Nombre de lit en Hospitalisation complète en SMR	0
Nombre de places en Hospitalisation partielle en SMR	0
Activité Hospitalière SLD	
Soins de longue durée	
Nombre de lit en Hospitalisation complète en SLD	0
Activité Accident Vasculaires Cérébraux (AVC)	
Chirurgie et interventionnel	
Nombre de lits de l'Unité Neuro-Vasculaire (UNV)	0
Activité Hospitalière PSY	
Psychiatrie et santé mentale	
Nombre de lit en Psychiatrie générale en hospitalisation à temps plein	0

Nombre de lit en Psychiatrie infanto-juvénile en hospitalisation à temps plein	0
Nombre de lit en Psychiatrie en milieu pénitentiaire en hospitalisation à temps plein	0
Nombre Total de lit en Psychiatrie en hospitalisation à temps plein	0
Nombre de lit en Psychiatrie générale en hospitalisation de jour	0
Nombre de lit en Psychiatrie infanto-juvénile en hospitalisation de jour	0
Nombre de lit en Psychiatrie en milieu pénitentiaire en hospitalisation de jour	0
Nombre Total de lit en Psychiatrie en hospitalisation de jour	0
Nombre de CATTP en Psychiatrie générale	0
Nombre de CATTP en Psychiatrie infanto-juvénile	0
Nombre de CATTP en Psychiatrie en milieu pénitentiaire	0
Nombre Total de CATTP en Psychiatrie	0
Nombre de CMP en Psychiatrie générale	0
Nombre de CMP en Psychiatrie infanto-juvénile	0
Nombre Total de CMP en Psychiatrie	0
Sites opératoires et salles d'intervention	
Chirurgie et interventionnel	
Nombre total de salles (d'intervention ou d'exploration) des sites (calculé)	0
Ambulatoire	
Nombre de salles dédiées à la chirurgie ambulatoire	0
Activité Hospitalière HAD	
Hospitalisation à domicile	
Nombre total de patients pouvant être pris en charge simultanément en HAD	346

### Annexe 3. Programme de visite

Nb	Méthode	Sous-méthode	Champs d'applicabilité	Description traceur
1	Parcours traceur			
2	Patient traceur		Hospitalisation à domicile Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
3	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
4	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
5	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
6	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap	

			Programmé Tout l'établissement	
7	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
8	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
9	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
10	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
11	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	

12	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
13	Parcours traceur		Adulte Enfant et adolescent Hospitalisation à domicile Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
14	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
15	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
16	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière	

			Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
17	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
18	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
19	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
20	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire	

21			<p>Médecine</p> <p>Pas de situation particulière</p> <p>Patient âgé</p> <p>Programmé</p> <p>Tout l'établissement</p>	
22	Parcours traceur		<p>Adulte</p> <p>Ambulatoire</p> <p>Médecine</p> <p>Pas de situation particulière</p> <p>Patient âgé</p> <p>Programmé</p> <p>Tout l'établissement</p>	
23	Traceur ciblé	Gestion des évènements indésirables graves		EI critique ou presque accident selon la liste fournie par l'ES
24	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
25	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
26	Parcours traceur		<p>Adulte</p> <p>Ambulatoire</p> <p>Médecine</p> <p>Pas de situation particulière</p> <p>Patient âgé</p> <p>Programmé</p> <p>Tout l'établissement</p>	
27	Parcours traceur		<p>Adulte</p> <p>Ambulatoire</p> <p>Médecine</p> <p>Pas de situation particulière</p> <p>Patient âgé</p> <p>Programmé</p>	

			Tout l'établissement	
28	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
29	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
30	Traceur ciblé	Gestion des évènements indésirables graves		EI critique ou presque accident selon la liste fournie par l'ES
31	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
32	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
33	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
34	Audit système	Engagement patient		
35	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
36	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
37	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
38	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable

39	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
40	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
41	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
42	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
43	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
44	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
45	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
46	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
47	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
48	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
49	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou

				injectable
50	Audit système	QVT & Travail en équipe		
51	Audit système	Leadership		
52	Traceur ciblé	Gestion des produits sanguins labiles		PSL non applicable
53	Audit système	Représentants des usagers		
54	Audit système	Maitrise des risques		
55	Audit système	Dynamique d'amélioration		
56	Audit système	Entretien Professionnel		
57	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
58	Audit système	Entretien Professionnel		
59	Audit système	Entretien Professionnel		
60	Audit système	Risques numériques - Professionnels		
61	Audit système	Entretien Professionnel		
62	Audit système	Entretien Professionnel		
63	Audit système	Risques numériques - Professionnels		
64	Audit système	Entretien Professionnel		
65	Audit système	Entretien Professionnel		
66	Audit système	Entretien Professionnel		

67	Audit système	Entretien Professionnel		
68	Audit système	Risques numériques - Professionnels		
69	Audit système	Risques numériques - Professionnels		
70	Patient traceur		<p>Adulte</p> <p>Ambulatoire</p> <p>Médecine</p> <p>Patient en situation de handicap</p> <p>Programmé</p> <p>Tout l'établissement</p>	
71	Patient traceur		<p>Adulte</p> <p>Hospitalisation à domicile</p> <p>Médecine</p> <p>Patient en situation de handicap</p> <p>Programmé</p> <p>Tout l'établissement</p>	
72	Patient traceur		<p>Enfant et adolescent</p> <p>Hospitalisation à domicile</p> <p>Médecine</p> <p>Patient en situation de handicap</p> <p>Programmé</p> <p>Tout l'établissement</p>	
73	Patient traceur		<p>Adulte</p> <p>Ambulatoire</p> <p>Médecine</p> <p>Patient en situation de handicap</p> <p>Programmé</p> <p>Tout l'établissement</p>	
	Patient traceur		<p>Ambulatoire</p> <p>Médecine</p> <p>Patient âgé</p>	

74			Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
75	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
76	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
77	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
78	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
79	Patient traceur		Enfant et adolescent Hospitalisation à domicile Médecine Patient en situation de handicap Programmé	

			Tout l'établissement	
80	Audit système	Risques numériques - Professionnels		
81	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
82	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
83	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
84	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
85	Audit système	Entretien Professionnel		
86	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	

87	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
88	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
89	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
90	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
91	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
92	Audit système	Entretien Professionnel		
	Traceur	Circuit du médicament		Prescription intégrant, à

93	ciblé	et des produits de santé		minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
94	Parcours traceur		<ul style="list-style-type: none"> <li>Adulte</li> <li>Ambulatoire</li> <li>Médecine</li> <li>Pas de situation particulière</li> <li>Patient âgé</li> <li>Programmé</li> <li>Tout l'établissement</li> </ul>	
95	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
96	Patient traceur		<ul style="list-style-type: none"> <li>Adulte</li> <li>Ambulatoire</li> <li>Médecine</li> <li>Patient en situation de handicap</li> <li>Programmé</li> <li>Tout l'établissement</li> </ul>	
97	Patient traceur		<ul style="list-style-type: none"> <li>Ambulatoire</li> <li>Médecine</li> <li>Patient âgé</li> <li>Patient en situation de handicap</li> <li>Programmé</li> <li>Tout l'établissement</li> </ul>	
98	Parcours traceur		<ul style="list-style-type: none"> <li>Adulte</li> <li>Ambulatoire</li> <li>Médecine</li> <li>Pas de situation particulière</li> <li>Patient âgé</li> <li>Programmé</li> <li>Tout l'établissement</li> </ul>	
	Audit	Risques numériques -		

99	système	Professionnels		
100	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
101	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
102	Traceur ciblé	Gestion des évènements indésirables graves		EI critique ou presqu'accident selon la liste fournie par l'ES
103	Audit système	Risques numériques - Gouvernance		
104	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
105	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
106	Patient traceur		Ambulatoire Médecine Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
	Patient traceur		Ambulatoire Médecine	

107			Patient âgé Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
108	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
109	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
110	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
111	Audit système	Entretien Professionnel		
112	Audit système	Entretien Professionnel		
113	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
	Parcours		Adulte	

114	traceur		Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
115	Parcours traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
116	Traceur ciblé	Circuit du médicament et des produits de santé		Prescription intégrant, à minima, Médicament à risque et/ou un ATB per os ou injectable
117	Traceur ciblé	Prévention des infections associées aux soins		Précautions standard et complémentaires
118	Patient traceur		Adulte Hospitalisation à domicile Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	
119	Audit système	Entretien Professionnel		
120	Patient traceur		Adulte Ambulatoire Médecine Patient en situation de handicap Programmé Tout l'établissement	

121	Patient traceur		<p>Enfant et adolescent</p> <p>Hospitalisation à domicile</p> <p>Médecine</p> <p>Patient en situation de handicap</p> <p>Programmé</p> <p>Tout l'établissement</p>	
122	Parcours traceur		<p>Adulte</p> <p>Enfant et adolescent</p> <p>Hospitalisation à domicile</p> <p>Médecine</p> <p>Pas de situation particulière</p> <p>Patient âgé</p> <p>Programmé</p> <p>Tout l'établissement</p>	
123	Audit système	Coordination territoriale		
124	Parcours traceur		<p>Adulte</p> <p>Ambulatoire</p> <p>Médecine</p> <p>Pas de situation particulière</p> <p>Patient âgé</p> <p>Programmé</p> <p>Tout l'établissement</p>	
125	Parcours traceur		<p>Adulte</p> <p>Enfant et adolescent</p> <p>Hospitalisation à domicile</p> <p>Médecine</p> <p>Pas de situation particulière</p> <p>Patient âgé</p> <p>Programmé</p> <p>Tout l'établissement</p>	
	Parcours traceur		<p>Adulte</p> <p>Ambulatoire</p>	

126			Médecine Pas de situation particulière Patient âgé Programmé Tout l'établissement	
-----	--	--	---	--

---

Retrouvez tous nos travaux sur  
[www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

---

